

Procès verbal de l'Assemblée Extraordinaire du 13 avril 2012

AÉDIROUM
16-10-2012

Patrick Baril Robichaud
Secrétaire

0 Ouverture

Philippe Lamontagne **propose** Nicolas Hamon pour le présidium.

Michael Blondin **appuie**.

Philippe Lamontagne **propose** Steve Carufel au secrétariat.

Blondin **appuie**.

Que Nicolas Hamon soit le président de l'assemblée et Steve Carufel, le secrétaire.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Observateurs : Basil Alaway en mineur en informatique, Sandra Terrien, Simon Laurin Lemay en bioinformatique.

Paul Kuong **propose** l'admission des observateurs.

Philippe Lamontagne **appuie**.

Michael Blondin fait une proposition d'amendement qu'un droit de parole soit accordé aux observateurs.

Paul Kuong **appuie**.

Que les observateurs aient le droit de parole.

L'amendement est adopté à l'unanimité.

Que les observateurs soient admis avec droit de parole.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

1 Adoption de l'ordre du jour

Philippe Lamontagne **propose** l'ordre du jour.

Michael Blondin **appuie**.

Adoption de l'ordre du jour.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2 Retour sur la semaine

Philippe Lamontagne présente un retour sur la semaine. Il affirme que les derniers jours ont été chaotiques. Il a expliqué en quoi consistait l'injonction accordée à l'Université de Montréal. La FAÉCUM a réussi à alléger

Procès verbal de l'Assemblée Extraordinaire du 13 avril 2012

AÉDIROUM
16-10-2012

Patrick Baril Robichaud
Secrétaire

la décision, ce qui fait que nous pourrons toujours manifester sur le campus. Pour le reste, on ne peut entraver toute circulation sur le campus et dans les locaux, on ne peut ni intimider ni menacer des personnes sur le campus. Nous ne pouvons pas non plus empêcher la tenue de quelque cours que ce soit, ni ordonner, conseiller ou suggérer aux étudiants de quitter un cours. En somme, ça ne met pas fin à la grève, on a toujours agi ainsi. Il mentionne également qu'il y a eu un problème avec un professeur hier puisque ce dernier a donné un cours avec la participation du tiers des élèves seulement. Nous allons devoir être présents en très grand nombre devant le local de classe pour la prochaine fois sans toutefois intimider mais afin de dissuader les étudiants de vouloir suivre le cours. Un autre problème également avec un autre professeur puisque, dans deux des cours qu'il enseigne, il souhaite donner un examen en ligne et un examen maison. On trouve donc que ça pose problème. Également, la FAÉCUM est présentement en cour puisque l'Université a soumis une deuxième demande d'injonction afin d'interdire toute manifestation et tout attroupement sur le campus. L'Université a fait une telle demande parce qu'hier après-midi, des manifestants étudiants sont entrés dans le hall d'honneur et ont fait des dommages matériels. Nous allons savoir, au courant de la journée, la décision de la cour.

Félix Thérout demande si l'on sait quel groupe était derrière cette manifestation.

Michael Blondin répond que plusieurs associations de l'Université étaient présentes, qu'il s'agissait d'une manifestation spontanée, convoquée par le biais des réseaux sociaux et en réaction à la première injonction accordée à l'Université.

Fabrizio Gotti demande quelles sont les clauses abandonnées et quelles font l'objet d'une deuxième demande d'injonction.

Rebecca Lapointe explique que, dans un cours, la matière à l'examen n'est pas vue en classe, mais elle est plutôt envoyée par courriel et, sur ce problème, elle exprime son mécontentement.

Philippe Lamontagne répond qu'il a été au courant de l'injonction puisqu'en tant qu'administrateur de la FAÉCUM, son nom s'y trouvait.

Heinz Fiedler demande à l'exécutif ce qui va se passer si l'examen est tenu, si le département peut permettre cela et ce qu'on peut faire pour bloquer ça.

Philippe Lamontagne répond que cela n'est plus évident puisque nous ne pouvons plus déranger les activités académiques. Par contre, il dit que nous pouvons essayer de convaincre les étudiants en classe et que c'est notre seule option.

Rebecca Lapointe ajoute que les étudiants pourraient simplement ne pas faire l'examen.

Un nouvel observateur entre dans la salle : Antoine Dabo Bernier.

Michael Blondin demande au nouvel observateur en quoi il étudie.

Antoine Dabo Bernier répond qu'il étudie en physique.

Philippe Lamontagne **propose** l'admission d'Antoine Dabo Bernier en tant qu'observateur avec droit de parole.

Michael Blondin **appuie**.

Qu'Antoine Dabo Bernier soit admis avec droit de parole.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Michaël Cadilhac demande à l'exécutif si l'injonction a eu un effet quelconque sur les mandats et positions de grève à l'Université de Montréal

Michael Blondin répond qu'il ne le sait pas puisque la décision est tombée hier seulement. Il mentionne que l'association des étudiants en sciences biomédicales a cessé leur mandat de grève sans savoir quand exactement

Procès verbal de l'Assemblée Extraordinaire du 13 avril 2012

AÉDIROUM
16-10-2012

Patrick Baril Robichaud
Secrétaire

cela est arrivé.

3 Grève

Michael Blondin **propose** que l'AÉDIROUM exige la démission du recteur de l'Université de Montréal.

Chantal-Hélène Drapeau **appuie**.

Robin Milosz amende pour ajouter à la fin « sans prime de départ ».

Sébastien Lavoie-Courchesne **appuie**.

Pascale Audet demande si l'on devrait mentionner toute autre forme de prime.

Le président répond que cela peut faire l'objet d'un sous-amendement.

Paul Kuong trouve que cela a du sens, que le message est clair, qu'on ne trouve pas que le recteur Guy Breton est légitime même si on sait qu'une telle proposition ne le fera pas partir, que ce soit avec ou sans primes. Le recteur saura du moins que nous ne sommes pas à l'aise avec lui à ce poste.

D'ajouter sans prime de départ à la proposition principale

Adoptée à majorité.

Pour : 39, Contre : 1, Abstentions : 1.

Michael Blondin explique sa proposition. Guy Breton s'est rendu à l'Assemblée nationale pour demander la hausse des frais de scolarité, l'a défendue sur la place publique, tout en nous forçant présentement à retourner en classe.

Félix Thérault ajoute qu'il est dégoûté puisque l'Université nous a laissé pratiquement le droit de grève alors qu'elle aurait simplement pu faire comme à McGill et casser la grève dès le départ. Ainsi, il appelle l'assemblée à voter pour la proposition.

Antoine Dabo Bernier informe l'assemblée qu'il y a eu une nouvelle demande d'injonction ce matin.

Rebecca Lapointe demande quelle est la différence entre les deux injonctions. Rappelée à l'ordre.

Olivier Brossard demande quand même de nouvelles informations sur l'injonction puisque cela nous aiderait à voter sur la proposition.

Que l'AÉDIROUM exige la démission du recteur de l'Université de Montréal et ce, sans prime de départ.

Adoptée à majorité.

Pour : 45, Contre : 2, Abstention : 7.

Jean-Philippe Gagné entre en tant que nouvel observateur.

Procès verbal de l'Assemblée Extraordinaire du 13 avril 2012

AÉDIROUM
16-10-2012

Patrick Baril Robichaud
Secrétaire

Que Jean-Philippe Gagné soit admis avec droit de parole.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Paul Khuong **propose** : Que l'AÉDIROUM supporte et promeuve tout mode de financement des universités assurant le gel, puis l'absence des frais, à travers une contribution financière dédiée aux universités des ex-étudiants qui travaillent.

Le président juge la proposition non recevable puisque cela n'est pas cohérent avec le point sur lequel nous sommes présentement.

Paul Khuong fait un appel à la décision de la présidence.

La présidence explique que c'est une position politique et qu'elle entrerait davantage dans un point fiscal ou de financement.

Paul Kuong explique que dans une assemblée générale antérieure, on trouvait cela recevable puisque l'on s'était prononcé contre le régime de remboursement proportionnel au revenu dans le même point.

Michael Blondin explique que le point «grève» sert toujours aux propositions connexes à la grève, ce qui comprend les revendications fiscales ou celles sur les alternatives par rapport au financement des universités. Cela est parfaitement connexe au point «grève». En ce sens, il appuie la proposition dans le point présent.

Philippe Lamontagne demande un point d'ordre puisque le Code L'Espérance n'admet pas le débat dans les appels à la présidence.

Le président reçoit le point d'ordre.

Appel de la décision de la présidence

Décision renversée.

Pour : 35, Contre : 1, Abstention : 10.

La proposition est donc jugée recevable.

Sébastien Lavoie **appuie**.

Sébastien Lavoie dit qu'il est contre la grève, mais qu'il pense tout de même qu'il y a une nécessité d'ouvrir les discussions et de supporter les associations étudiantes nationales pour cela.

Michael Blondin dit qu'il est question de l'impôt postuniversitaire dans la proposition, mais aussi de bien d'autres choses. Il s'avoue inquiet face à l'idée de l'impôt postuniversitaire.

Antoine Bernier mentionne que l'association étudiante de physique vient de prendre position sur l'impôt postuniversitaire. L'association en question essaie de promouvoir cette alternative à la hausse et pense que le mouvement de grève s'essouffle. En ce sens, nous tentons d'établir ce que nous pourrions accepter, par exemple, en concédant l'impôt postuniversitaire mais seulement à condition de ne pas toucher à l'accessibilité aux études. Il explique que cette alternative représente un pas vers la gratuité ou le gel définitif et non un pas en arrière.

Paul Khuong clarifie qu'il ne s'agit pas là de l'impôt postuniversitaire seulement. Lorsqu'un étudiant est gradué, il accorde un certain pourcentage de son revenu au remboursement de ses études sous forme d'un impôt, et ce, sans limite de temps. En même temps, il n'y a pas de plafond sur ce qu'on va payer, ce qui fait (cont.)

Procès verbal de l'Assemblée Extraordinaire du 13 avril 2012

AÉDIROUM
16-10-2012

Patrick Baril Robichaud
Secrétaire

que cela va revenir plus cher qu'à l'origine. D'un autre côté, le but derrière cette alternative n'est pas que cela soit le moins cher possible, mais bien que l'accès et la qualité soient maintenus. Il serait prêt à payer plus s'il le faut. Le but est de chercher du financement sans que cela nuise à l'accessibilité. En ce sens, il invite l'assemblée à voter en faveur de la proposition.

Michael Blondin **propose** mise en dépôt.

Philippe Lamontagne **appuie**.

Michael Blondin dit que la personne qui fait la proposition défend bien son point, qu'il y a autant d'arguments en faveur de l'IPU qu'en défaveur dans plusieurs documents et publications. Il considère que l'assemblée n'est pas prête à voter sur cette question à l'heure actuelle et qu'il ne serait pas à l'aise de le faire maintenant.

Paul Khuong dit qu'il ne comprend pas le malaise puisque la proposition ne comprend ni ne suggère aucune alternative précise. On dit simplement qu'on devrait prendre cette direction, cette piste.

Mise en dépôt de la proposition

Adoptée à majorité.

Pour : 26, Contre : 7, Abstention : 15.

La proposition est mise en dépôt.

Félix Thérioux **propose** l'arrêt de la grève de l'AÉDIROUM et le retour en classe.

Benjamin Robichaud **appuie**.

Rebecca Lapointe demande à la personne qui propose si elle a quelque chose d'autre à proposer pour contrer la hausse des frais de scolarité.

La présidence dit que cette question est hors d'ordre puisque nous sommes présentement sur une proposition d'arrêter la grève et non sur les autres moyens.

Chantal Hélène Drapeau demande à la personne qui propose pourquoi elle propose l'arrêt de la grève.

François Lamirande dit que la grève n'est pas faite pour le plaisir, qu'il a aussi hâte de retourner en classe mais que tout cela est fait pour contrer la hausse des frais de scolarité et que la grève est à l'heure actuelle le seul moyen qui puisse fonctionner. Si la grève est stoppée, il est certain que cette hausse passera.

Félix Thérioux explique qu'il est contre la grève puisque les 1625 \$ de hausse, comparés avec ce que nous sommes présentement en train de perdre, sont minimes.

Rebecca Lapointe critique de façon humoristique les motivations individualistes derrière la proposition.

Un membre déplore que cela représente l'argument principal des gens qui s'opposent à la grève, alors que nous faisons la grève pour nos choix de société, soit que l'éducation soit accessible.

Un membre dit qu'il y a effectivement des sacrifices obligés dans cette lutte. Le 1625 \$ de hausse ne paraît pas si mal ainsi, mais une fois passée, la porte sera ouverte pour plusieurs hausses ultérieures.

(cont.)

Procès verbal de l'Assemblée Extraordinaire du 13 avril 2012

AÉDIROUM
16-10-2012

Patrick Baril Robichaud
Secrétaire

Félix Théroix s'excuse à l'assemblée mais rappelle qu'il a une situation financière difficile, qu'il ne reçoit que très peu d'aide de ses parents, qu'il n'a pas droit aux prêts et bourses et qu'il n'y arrive tout simplement pas.

Éric Larsen mentionne qu'il est très clair que le gouvernement maintient sa ligne dure, que le mouvement de grève ne réussit toujours pas à gagner l'opinion publique et que le gouvernement le sait bien. De plus, il y aura bientôt des élections générales et il ajoute que le gouvernement « perdrait la face » s'il en venait à céder sur le point des droits de scolarité. Il mentionne que le premier ministre ne semble pas en désaccord avec l'idée que la grève se poursuive. Demeure donc la possibilité d'en faire un enjeu électoral.

Paul Khuong mentionne qu'il est essentiel de continuer et que si nous arrêtons, nous allons avoir définitivement perdu, et ce, sans rien avoir de ce que l'on voulait. Il explique qu'il a observé que les étudiants sont souvent fatigués en cours parce qu'ils travaillent trop et que cela ne ferait qu'empirer advenant cette hausse. Il invite à battre la proposition puisque la grève constitue notre meilleur moyen de pression.

Rebecca Lapointe dit qu'elle ne comprend pas en quoi l'arrêt de grève va aider financièrement Félix Théroix, surtout si la hausse passe.

Paul Kuong rappelle l'existence du bureau de l'aide financière de l'Université de Montréal, qui offre plusieurs services pour les étudiants en situation financière critique. Les étudiants dans cette situation doivent se présenter à ce bureau. Par exemple, il y a des bourses spécifiques pour les financières du gouvernement.

Pierre-Luc Vaudry demande à l'assemblée si l'on fait la grève jusqu'à l'annulation d'une hausse et s'il existe une raison noble d'arrêter la grève nous-mêmes.

Félix Théroix mentionne qu'il a été clair que nous avons toujours pu revoter sur la grève.

Chantal Hélène Drapeau mentionne que les gens sont toujours prévenus à l'avance, que les assemblées se déroulent toujours à la même heure chaque semaine. Elle ne voit pas pourquoi des étudiants ne pourraient pas se libérer pour ces occasions. Les gens concernés devraient contacter l'exécutif afin de partager leur mécontentement sur les heures de grèves ou sur la grève en général.

Demande de vote.

Vote secret demandé. Frédéric Miron **appuie**.

Demande de vote secret.

Adoptée à majorité.
Pour : 28, Contre : 6, Abstention : 13.

Que l'AÉDIROUM arrête la grève.

Battue à majorité.
Pour : 5, Contre : 44, Abstention : 2.

Heinz Fiedler demande à l'exécutif quelles sont nos possibilités d'action suite à l'injonction obtenue par l'Université et en quoi consiste juridiquement un piquet de grève.

Philippe Lamontagne explique que la situation n'a que symboliquement changé depuis l'injonction, qu'en fait, cela rend simplement illégal d'émettre des piquets de grève qui entravent physiquement la circulation. Nous ne bloquons personne et nous n'intimidons personne non plus.

Marc-Élie Lapointe demande ce qu'il va arriver si une majorité d'étudiants absents de la présente assemblée veulent retourner en classe et, de ce fait, permettent la tenue des cours.

Procès verbal de l'Assemblée Extraordinaire du 13 avril 2012

AÉDIROUM
16-10-2012

Patrick Baril Robichaud
Secrétaire

Philippe Lamontagne répond que nous ne pouvons pas empêcher les cours de se donner ni même de les perturber qu'un cours s'est donné ce matin, qu'il va falloir voir ce que nous faisons avec les professeurs fautifs qui ne respectent pas la grève.

Michael Blondin mentionne que le syndicat des professeurs de l'Université de Montréal a envoyé un communiqué expliquant que l'injonction ne s'applique qu'aux étudiants.

4 CLASSE

Michael Blondin fait un topo du dernier congrès de la CLASSE. Il a été adopté à l'unanimité que la CLASSE appelle à la grève générale malgré l'annonce. Nous avons également voté pour qu'un point de presse commun se fasse avec les fédérations étudiantes nationales. Sur ce point, il a également été adopté que la CLASSE se distingue des fédérations étudiantes, notamment avec sa position sur l'économie du savoir. Une motion de blâme à l'endroit du comité média a été battue, par contre nous avons voté pour plus de transparence de la part de ce comité. Il y a également eu un avis de motion afin que nous ne négocions pas sans les autres et pour qu'un gel au niveau de 2007 soit revendiqué.

Michaël Cadilhac demande des précisions par rapport au don qui a été offert par un syndicat étudiant de l'Université de Toronto à la CLASSE.

Michael Blondin explique que sa source à ce sujet est simplement un commentaire Facebook mais qu'il y a effectivement eu un don de 20 000 \$ pour la CLASSE. Le don a été offert par le syndicat des étudiants salariés de l'Université de Toronto.

Marc-Élie Lapointe demande en quoi consistait la motion de blâme qui a été battu à la CLASSE.

Philippe Lamontagne explique que des associations plus radicales ont considéré que Gabriel Nadeau-Dubois n'a pas suffisamment démarqué la CLASSE des fédérations étudiantes lors du point de presse commun avec celles-ci sur ses revendications et positions. Le terme « front commun » apparu dans les médias a également irrité ces associations étudiantes.

Rebecca Lapointe demande à l'exécutif quel est le rapport entre la journée de la Terre du 22 avril et le mouvement étudiant.

Michael Blondin répond qu'à la CLASSE, cela est pensé dans une perspective de lutte plus globale, soit celle contre le néolibéralisme, et qu'on doit donc appuyer les autres luttes populaires.

Michaël Cadilhac dit qu'on entend souvent qu'avec un tel élan, les jeunes devraient créer un parti politique. Il demande à l'exécutif si la CLASSE aurait à un moment ou à un autre envisagé cela.

Michael Blondin répond qu'il n'a rien entendu à ce sujet à la CLASSE. Il affirme par contre qu'un tel projet serait reçu avec beaucoup de scepticisme et d'opposition puisque beaucoup d'associations étudiantes à la CLASSE ne croient pas aux partis politiques.

5 FAÉCUM

Michael Blondin mentionne que, depuis la dernière assemblée générale, les candidats et candidates de la FEUQ ont été rencontrés en congrès. Seulement quatre des cinq candidats se sont présentés pour l'occasion sur une possibilité de dix postes à l'exécutif de la fédération. Il explique le fonctionnement du scrutin. Pour le candidat aux affaires des cycles supérieurs, on a accordé un vote, et, pour les autres candidats, le congrès de la FAÉCUM s'est exprimé comme « ambivalent », sauf pour la candidate Martine Desjardins pour laquelle le congrès de la FAÉCUM s'est défini comme « ambivalent avec réserve ». Également, la FAÉCUM avait le mandat d'amener à la

Procès verbal de l'Assemblée Extraordinaire du 13 avril 2012

AÉDIROUM
16-10-2012

Patrick Baril Robichaud
Secrétaire

FEUQ une clause de solidarité avec la CLASSE par rapport à d'éventuelles négociations avec le gouvernement, ce qui a été battu, par contre la FEUS aurait réussi à faire adopter une clause semblable qui va comme suit : « Que la FEUQ plaide en faveur que toutes les associations étudiantes nationales soient présentes à cette table. » Cela est donc davantage un plaider qu'un réel engagement.

Michaël Cadilhac demande si la FAÉCUM a condamné les événements d'hier.

Michael Blondin répond que non.

Paul Khuong **propose** : Que IRO mandate la FAÉCUM de contacter directement toute organisation ou personne pertinente afin de défendre les revendications des étudiants de l'Université de Montréal sur la question des droits de scolarité.

Philippe Lamontagne **appuie**.

Philippe Lamontagne dit qu'il est tout à fait en accord avec cela et qu'il rêve de voir la FAÉCUM aux côtés de la FEUQ au niveau national.

Michael Blondin demande si la proposition est faite dans l'optique que la FAÉCUM soit présente à d'éventuelles négociations.

Paul Khuong répond par la négative et affirme qu'avec la FEUQ, les choses n'avancent pas présentement, que, comme la FAÉCUM ne nous représente plus directement, nous devrions peut-être essayer de la mandater afin qu'elle fasse autrement que de passer par la FEUQ pour ses revendications.

Que IRO mandate la FAÉCUM de contacter directement toute organisation ou personne pertinente afin de défendre les revendications des étudiants de l'Université de Montréal sur la question des droits de scolarité.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6 Varia

Michael Blondin informe qu'il y a ce samedi une manifestation populaire pour le printemps québécois, activité organisée par la CLASSE. Il invite les membres de l'assemblée à inviter leur famille pour l'occasion.

Quelqu'un demande si l'AÉDIROUM se réunit quelque part pour cette manifestation.

Michael Blondin répond par la négative mais suggère aux membres d'utiliser la liste de diffusion et de s'autogérer en ce sens.

7 Fermeture

Michael Cadilhac **propose** l'assemblée

Philippe Lamontagne **appuie**.

Procès verbal de l'Assemblée Extraordinaire du 13 avril 2012

AÉDIROUM
16-10-2012

Patrick Baril Robichaud
Secrétaire

Levée de l'assemblée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.